



Université de Bretagne Occidentale

**AVIS DE RECRUTEMENTS RESERVES SANS CONCOURS
D'ADJOINTS TECHNIQUES DE 2EME CLASSE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
(CATEGORIE C)**

En application de la loi n°2016-483 du 20/04/2016 modifiant la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 dite « loi Sauvadet » relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique qui prolonge jusqu'en décembre 2018 le dispositif « Sauvadet » de titularisation des agents contractuels éligibles

Ces recrutements réservés sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi-type, et font l'objet du présent avis de recrutement conformément aux dispositions de l'article 8 du décret n°2012-631 du 3 mai 2012 fixant les conditions générales d'organisation de ces recrutements.

1°. Nombre de postes à pourvoir :

- 2 postes BAP J - emploi-type : « ADJOINT –E EN GESTION ADMINISTRATIVE. ».

2°. Date prévue des épreuves orales d'admission : juin-juillet 2018

Les dates précises seront mises à jour au fur et à mesure sur le site internet de l'Université de Bretagne Occidentale à l'adresse suivante :

http://www.univ-brest.fr/menu/universite/Travailler+%C3%A0+l%27UBO/recrutements_sans_concours_reserves/

3°. Date prévue de prise de poste : 1^{er} septembre 2018

4°. Contenu du dossier de candidature à établir :

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant :

- une **lettre de candidature** ;
- un **curriculum vitae** détaillé indiquant les emplois occupés ;
- une **attestation d'éligibilité** dûment complétée, qui est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrfr/reserves-sans-concours>

5°. Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature à l'adresse suivante en précisant dans l'objet de leur lettre l'emploi-type concerné :

**Monsieur le Président
Université de Bretagne Occidentale
Direction des ressources humaines – Bureau des concours
3 rue des Archives - CS 93837 – 29238 BREST Cedex 3**

5°. Date limite d'envoi des candidatures : **vendredi 04 mai 2018**

6°. Conditions de sélection des candidats :

Le Président de l'Université crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à l'audition des candidats. Ces derniers seront convoqués par voie postale au moins 15 jours avant les dates programmées.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour le Président de l'Université et par délégation,
La Directrice des ressources humaines

Signé

Martine LE ROUX